

Compte-rendu du conseil d'école  
21 juin 2019 à 18h

Etaient présents :

Mmes Weber, Stock, Cano, Fantoni, Durey et M. Dupré : représentants des parents d'élèves.  
Mme Clause et M. Matthieu : représentants des mairies et du syndicat scolaire.  
Mmes Warnimont et Sénécaut et MM. Keller et Adam : enseignants.

Etaient excusés : M. St-Mard, Mme Gross, Mme Moussault, Mme Hanriot.

1. Effectifs pour la rentrée

Classe de M. Adam : 7 PS et 15 MS soit 22 élèves

Classe de Mme Sénécaut : 5 CP et 13 GS soit 18 élèves

Classe de Mme Zawojowski ou Mme Warnimont : 6 CE1 et 10 CE2 soit 16 élèves

Classe de M. Keller : 10 CM1 et 6 CM2 soit 16 élèves

L'effectif total passe de 84 à 72 élèves.

Mme Clause précise ensuite que la communauté de commune a décidé d'enlever du projet de maillage scolaire l'éventuelle fermeture de l'école de Moivrons. Un plan de rénovation sur plusieurs années sera mis en place.

Elle informe également que le bus méridien ne circulera plus à partir de la rentrée, ce qui permettra de baisser les tarifs de la cantine.

2. Sécurité à l'école

- La commission de santé et sécurité au travail est passée visiter les locaux de l'école. Elle a noté que le diagnostic amiante n'a pas encore été fait et que des travaux sont à réaliser rapidement comme : fixer le grillage de la cour, réparer la fuite devant la porte de classe des CM, fixer les panneaux de regroupement, réparer la porte de classe des CE.  
L'emcombrement des espaces est également pointé par cette commission. Or il n'y a pas assez de place dans le petit local pour ranger à la fois le matériel de l'école, les produits d'entretien et les ordinateurs ; l'entrée est encombrée par le matériel de sport et la cave est également encombrée et très humide. D'où un réel problème de rangement.
- Le problème de l'accessibilité à la rampe est également soulevé : il manque un « bateau » au niveau du trottoir pour accéder facilement à cette rampe avec un fauteuil roulant.
- Afin d'éviter les erreurs, il est demandé à ce que les changements de dernière minute de fréquentation du périscolaire soient signalés aux enseignants et qu'une liste des élèves prenant le bus soit donnée au jour le jour à l'accompagnatrice du bus.

3. Moyens alloués à l'école

- Le montant alloué par le syndicat scolaire pour l'achat de matériel (31€ par élève) n'ayant pas changé depuis plusieurs années, les enseignants demandent la possibilité d'effectuer une dépense exceptionnelle hors budget afin d'acheter des séries de livres . Un devis précis sera communiqué au syndicat scolaire.
- La directrice informe le conseil d'école qu'il n'y a plus d'imprimante couleur en état de fonctionnement à l'école et demande l'achat d'une imprimante scanner laser.
- Un video projecteur est également demandé pour la classe de GS/CP, qui n'est pas encore équipée.
- Les principales dépenses de la coopérative scolaire en plus des dépenses courantes pédagogiques (abonnements et livres, petit matériel, collation des maternelles) ont été :
  - ✓ un video projecteur pour la classe de CE1/CE2 (410€)
  - ✓ l'achat des matériaux pour les panneaux du 11 novembre (270€) . M. Keller demande à ce que

le grand panneau soit fixé au mur pour durer dans le temps.

- ✓ une sortie théâtre pour les maternelles et CP (220€)
  - ✓ Un bus pour la nuit de la lecture au collège de Nomeny pour les classes de CE et CM (127€)
  - ✓ La cotisation à l'Office Central de la Coopération à l'Ecole qui est l'organisme de tutelle de la ccop (220€)
  - ✓ Une sortie au jardin botanique pour les maternelles et CP (285€)
  - ✓ Une sortie à Woimbey pour les maternelles et CP(630€)
  - ✓ Une future sortie pour les CE et CM (420€)
- les principales recettes de la coop ont été :
    - ✓ Les cotisations des parents : (1320€)
    - ✓ La vente des calendriers (550€)
    - ✓ Le marché de Noël (650€)
    - ✓ La vente des photos de classe : (150€)

#### 4. Bilan du projet d'école

- Projet « mare » : nous remercions toutes les personnes qui ont permis de creuser la mare, d'abord à la pelleuse puis à la main pour les finitions. Il reste les bords à aménager, à évacuer le tas de terre, à poser la bache commandée à la communauté de communes. Il est également demandé sur les conseils du CPIE d'enlever le summac vénéneux, espèce invasive et allergène.
- Projet « tri des déchets » : le projet s'est poursuivi par la visite du centre de tri de Dieulouard pour les CM, visite prise en charge par la communauté de communes. Enfin, un pique-nique zéro déchets à été organisé pour les CE et CM grâce à la collaboration des familles. De plus le tri des déchets de la kermesse sera organisé par les CM dans des poubelles attirées.
- Le projet « musique » pour les GS/CP sur le thème de la nature, avec une intervenante du pôle musical s'est déroulé sur l'année entière et s'est conclu par un spectacle devant les parents.
- La sortie dans une ferme pédagogique à Woimbey a permis aux enfants de maternelle et CP de participer à des ateliers sur la nature.
- La sortie en meuse pour les CE et CM leur permettra de découvrir la vie d'un plan d'eau, les activités de pêche et la sensibilisation à la nature.

En conclusion de ce projet, une réflexion est engagée sur le déséquilibre alimentaire des goûters et des nombreux emballages plastiques polluants.

#### 5. Autres activités pédagogiques

- Intervention d'un dentiste en GS/CP sur l'hygiène bucco- dentaire puis de l'infirmière scolaire sur l'hygiène corporelle
- Le carnaval sur le thème du 100ème jour d'école a permis de mélanger des enfants de tous les âges dans des ateliers variés et de les faire coopérer. Merci aux parents qui nous ont aidé à organiser cet après-midi.
- Le 11 juin les CM2 sont allés visiter le collège avec repas à la cantine.
- L'infirmière est intervenue en CM2 sur l'égalité filles/garçons et la puberté.
- Le projet musical des CE sur le thème des périodes historiques s'est conclu par un spectacle devant les parents le 20 juin.
- Le 21 juin au matin, les CM et une classe de Jeandelaincourt ont reçu Etienne Guillermond, biographe d'Addi Bâ, résistant des Vosges.

La séance est close à 19h35

le secrétaire  
D. Adam

la directrice  
E. Sénécaut